

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 9 juillet 2020

L'an deux mil vingt le neuf du mois de juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Domaine de Soulièvres à Airvault, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET Président sortant.

26 présents + 3 pouvoirs (29 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Mattieu MANCEAU, Viviane CHABAUTY, Frédéric PARTHENAY, Frédérique DAMBRINE, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Laurent FALACHO, Claudie VALET,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND,
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF, Maryse BARIGAUULT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

3 pouvoirs :

- ✓ Gaëtan GARREAU a donné pouvoir à Lucette ROCHER
- ✓ Thierry BOUYER a donné pouvoir à Laurent FALACHO
- ✓ Jérôme GLORIAU a donné pouvoir à Fabrice DURAND

Excusés : Gaëtan GARREAU, Thierry BOUYER, Jérôme GLORIAU

Date de la convocation : Samedi 4 juillet

- *INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE*
- *ELECTION DU PRESIDENT*
- *DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS*
- *ELECTION DES VICE-PRESIDENTS*
- *LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL*
- *QUESTIONS DIVERSES*

Le Président sortant Olivier FOUILLET ouvre la séance et transmet la présidence de la réunion au doyen d'âge, Micheline REAU.

Mattieu MANCEAU est désigné Secrétaire de séance

ELECTION DU PRESIDENT

Le Président doyen d'âge, explique que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu alors à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Conseil Communautaire désigne deux assesseurs : Maryse CHARRIER et Dominique BARREAU.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Après un appel à candidature, se déclare(nt) candidat(s) : Olivier FOUILLET
Il est procédé au déroulement du vote à bulletins secrets.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 29
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- Bulletins blancs ou nuls : 7
- Suffrages exprimés : 22
- Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Olivier FOUILLET : 22 voix

Olivier FOUILLET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Olivier FOUILLET a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Olivier FOUILLET, nouveau Président de la Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet remercie l'assemblée et exprime ses souhaits et projets pour les années à venir.

Olivier FOUILLET prend la présidence de l'assemblée.

A Airvault, le 9 juillet 2020
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20200720-176-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-07-2020

Publication le : 24-07-2020

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48